

Bachelier en enseignement section 3 langues germaniques

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE	Tél : +32 (0) 67 55 47 37	Fax : +32 (0) 67 55 47 38	Mail : edu-braine@helha.be
HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT	Tél : +32 (0) 69 67 21 00	Fax : +32 (0) 69 67 21 05	Mail : edu-leuze@helha.be
HELHa Loverval Place Maurice Brasseur 6 6280 LOVERVAL	Tél : +32 (0) 71 43 82 11	Fax : +32 (0) 71 47 28 19	Mail : edu-loerval@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

RG3203 Linguistique et didactique du néerlandais 3.1			
Ancien Code	PERG3B23LDN1	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	B/C/Z/B/Z/C/B/C/Z/B/Z/C/ EGB3230		
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	5 C	Volume horaire	75 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	HELHa Braine-le-Comte Caroline MALENGREAU (malengreauc@helha.be) HELHa Leuze-en-Hainaut Anne HANSSENS (hanssensa@helha.be) Mélanie BAELEN (baelenm@helha.be) HELHa Loverval Gladys HARDY (hardyg@helha.be) Eric NICAISE (nicaisee@helha.be)		
Coefficient de pondération	50		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Selon activité : Néerlandais, Français		

2. Présentation

Introduction

L'étudiant.e continuera à développer des compétences langagières (compréhension à l'audition, compréhension à la lecture, expression orale avec/sans interaction, expression écrite) et culturelles de la langue visée. L'étudiant.e sera également amené.e à mettre en place des démarches didactiques.

Conformément au décret du 02.12.2021, une attention particulière sera portée à l'éducation aux médias, à l'EVRAIS et au genre, ces dimensions devant être intégrées de manière transversale dans tous les axes de la formation.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 3 LES COMPÉTENCES DE L'ORGANISATEUR ET ACCOMPAGNATEUR D'APPRENTISSAGES DANS UNE DYNAMIQUE ÉVOLUTIVE

Sous Compétence 3.1 Maitriser les contenus disciplinaires, leurs fondements épistémologiques, leur évolution scientifique et technologique, leur didactique et la méthodologie de leur enseignement ;

- 3.1.1 Maitriser les contenus disciplinaires, leurs fondements épistémologiques, leur évolution scientifique et technologique, leur didactique et la méthodologie de leur enseignement ;

Acquis d'apprentissage visés

Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant.e sera capable de:

- décoder, de décrire, d'interpréter et de produire des messages oraux et écrits d'un niveau B2+ (compréhension à l'audition, compréhension à la lecture, expression orale avec/sans interaction, expression écrite) ayant trait aux

sujets inhérents à sa formation professionnelle. Pour y parvenir, il/elle mobilisera, d'une part, les savoirs linguistiques adéquats et, d'autre part, des notions culturelles et littéraires en relation avec la langue enseignée.

- mettre en place les démarches didactiques en lien avec l'enseignement des compétences écrites et orales, et l'enseignement du vocabulaire et de la grammaire, en se référant notamment aux documents officiels et aux manuels scolaires.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PERG3B23LDN1A Linguistique et didactique du néerlandais 3.1

75 h / 5 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 50 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PERG3B23LDN1A Linguistique et didactique du néerlandais 3.1

50

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

L'évaluation finale prendra la forme d'une épreuve intégrée (une seule ou plusieurs épreuve(s)).

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur adjoint de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).

Bachelier en enseignement section 3 langues germaniques

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE
Tél : +32 (0) 67 55 47 37 Fax : +32 (0) 67 55 47 38

Mail : edu-braine@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Linguistique et didactique du néerlandais 3.1			
Ancien Code	6_PERG3B23LDN1A	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	BEGB3231		
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	5 C	Volume horaire	75 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Caroline MALENGREAU (malengreauc@helha.be)		
Coefficient de pondération	50		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Néerlandais		

2. Présentation

Introduction

Dans cette UE, l'étudiant.e continuera à développer des compétences langagières (compréhension à l'audition, compréhension à la lecture, expression orale avec/sans interaction, expression écrite) et culturelles de la langue visée.

L'étudiant.e sera également amené.e à mettre en place des démarches didactiques.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Acquis d'apprentissage terminaux:

AAT 5 : Démontrer une connaissance et une compréhension des processus d'apprentissage, des contenus disciplinaires au bénéfice de choix didactiques et méthodologiques pertinents en fonction du contexte d'enseignement et de l'état de la recherche.

AAT 9 : Mettre en œuvre des dispositifs d'évaluation qui engagent l'élève dans ses apprentissages (diagnostic, zone proximale de développement, besoins spécifiques, différenciation...)

Acquis d'apprentissage spécifiques:

I) Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant.e sera capable de décoder, de décrire, d'interpréter et de produire des messages oraux et écrits d'un niveau C1 (compréhension à l'audition, compréhension à la lecture, expression orale avec/sans interaction, expression écrite) ayant trait aux sujets inhérents à sa formation professionnelle. Pour y parvenir, il/elle mobilisera, d'une part, les savoirs linguistiques adéquats et, d'autre part, des notions culturelles et littéraires en relation avec la langue enseignée.

II) Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant.e sera capable de mettre en place les démarches didactiques en lien avec l'enseignement des compétences écrites et orales, et l'enseignement du vocabulaire et de la grammaire, en se référant notamment aux documents officiels et aux manuels scolaires.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Etendre et approfondir :

- sa connaissance du vocabulaire et du langage idiomatique de la vie courante au travers de thèmes sélectionnés par l'enseignant ;
- sa connaissance du système phonologique de la langue cible ;
- le lexique pragmatique du discours: marqueurs de discours, différents registres, organisateurs logiques ;
- ses connaissances linguistiques et culturelles de la perspective de l'enseignant.

Maitriser le langage inhérent à la profession.

Construire et planifier des séquences de leçons tout en accordant une attention particulière à la culture et aux évaluations diagnostiques, formatives et sommatives.

Sélectionner les ressources de manière critique, avec une attention particulière aux documents authentiques et à la didactisation de ceux-ci.

L'enseignant.e se réserve le droit d'adapter cette liste de contenus selon les opportunités et les besoins qui se présenteraient en cours de quadrimestre.

Démarches d'apprentissage

Lors des séances en présence de l'enseignant.e, les étudiant.es seront amené.es à améliorer les quatre compétences par la réalisation d'exercices divers et de présentations orales. Toutes ces parties seront données le plus possible de manière interactive.

Les étudiant.es seront amené.es à concevoir et présenter des activités d'enseignement en utilisant différents manuels scolaires et autres ressources disponibles de manière critique et personnalisée.

Il y aura une alternance entre apports théoriques, exercices pratiques et réflexions sur les productions orales et écrites.

Les étudiant.es seront amené.es à utiliser les NTIC et d'autres supports en ligne.

Lors des moments de travail en autonomie, les étudiants seront amenés à :

- rechercher des informations ;
- concevoir des activités d'enseignement ;
- préparer différentes tâches orales et écrites ;
- acquérir des éléments linguistiques en lien avec les thématiques, aspects culturels et didactiques sélectionnés par/avec l'enseignant.e.

Dispositifs d'aide à la réussite

La participation active au cours est essentielle.

L'enseignant.e se tient à la disponibilité des étudiants pour répondre aux questions éventuelles sur la matière abordée en cours et durant les moments de travail en autonomie encadrée.

Des exercices complémentaires de remédiation peuvent être fournis à la demande de l'étudiant.

Sources et références

- BAELEN M., DEGRAVE P., DE RYCKE K., HILIGSMANN P. (2018) Néerlandais - Comprendre et exploiter des textes d'actualité. De Boeck supérieur.
- HILIGSMANN P., DEGRAVE P., VAN GOETHEM K., RASIER L. (2017) 100 fautes en néerlandais: les erreurs courantes des francophones. 2e édition. De Boeck Supérieur : Louvain-la-Neuve.
- HILIGSMANN, P. & RASIER, L. (2007). Uitspraakleer van het Nederlands voor Franstaligen (2e édition).Wolters Plantyn
- SONCK G. (2018). Grammaire de l'étudiant. De Boeck supérieur.
- + diverses ressources online (audios, films, articles de presse...)

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

- les référentiels et programmes,
- les documents déposés sur la plateforme ConnectED.

4. Modalités d'évaluation

Principe

Différentes interrogations seront organisées pendant le quadrimestre. Les résultats obtenus interviendront dans la production journalière. L'absence à une interrogation pour raison médicale implique la remise obligatoire d'un certificat médical. Dans le cas contraire, l'étudiant.e se verra attribuer la note de zéro.

L'évaluation finale, dont les consignes seront postées en cours d'année académique sur l'espace ConnectED de l'UE, prendra la forme d'un examen mixte (examen écrit et examen oral) et portera sur la maîtrise des compétences travaillées, ainsi que sur la matière vue au cours.

La non-présentation d'une des parties de l'examen sera notifiée d'un "PR".

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière	Int	20				
Période d'évaluation	Exm	80			Exm	100

Int = Interrogation(s), Exm = Examen mixte

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 50

Dispositions complémentaires

Les principes d'évaluations si-dessus ont pour motif pédagogique de permettre aux étudiants d'avoir rapidement conscience de l'état d'acquisition des compétences attendues.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).